

« Nous demandons civisme et compréhension »



Serge Antoniotti, vice-président en charge des déchets : « Notre camion-grue dédié à l'enlèvement des bornes de tri sélectif est en panne, nous sommes désolés du désagrément, nous faisons notre possible pour y remédier. »

PHOTOS JEANNOT FILIPPI

Depuis plusieurs mois, la communauté de communes Pasquale Paoli (CCPP) se heurte à quelques difficultés concernant le ramassage du tri sélectif et les dépôts sauvages d'encombrants.

« Je voudrais expliquer à la population pourquoi le ramassage du tri n'est pas aussi fréquent qu'il devrait l'être, explique Serge Antoniotti, qui vient d'enfiler la casquette de vice-président en charge des déchets au sein de l'intercommunalité. Nous avons plusieurs sortes de bornes de tri. Celles de petites tailles - et mu-

nies de roulettes - peuvent être ramassées. Le problème concerne les grands bacs (emballage, verre, papier). Pour les lever, il faut un camion-grue. Or, celui que nous avons est en panne depuis plusieurs mois. Nous l'avons apporté à un garage spécialisé, mais celui-ci n'arrive pas à déterminer la panne. »

Sans camion-grue, impossible de vider les bornes. Car il faut savoir que ces bornes doivent être apportées « telles quelles » au Syvadec. Sinon elles sont refusées. Impossible de les vider sur place pour transporter leur contenu.



De nombreux dépôts sauvages d'encombrants polluent les communes de la CCPP, comme ici, dans le Niolu.

Dans l'attente de la remise en service du camion-grue - ou de son remplacement ? -, la CCPP a mis en place une solution alternative : « Nous faisons appel à des entreprises privées pour récupérer les bacs, dans l'attente de la réparation de notre camion, poursuit Serge Antoniotti. Évidemment, faire appel à des prestataires a un coût, c'est pourquoi ce prélèvement est réalisé ponctuellement, et non plus quotidiennement, comme c'était le cas lorsque notre camion-grue était en fonction. Nous aurons pour suivre le plan mis en place par la Collectivité de Corse. Nous sommes désolés pour le désagrément que cette panne apporte aux usagers. Les habitants trient de plus en plus et cet effort est à saluer. Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts. C'est pourquoi nous les invitons à se tourner davantage vers les bornes à roulettes plutôt que les grands bacs, jusqu'à la réparation du camion-grue. »

Les dépôts sauvages fleurissent...

L'autre problème auquel doit faire face le service des déchets de l'interco est la multiplication de dépôts sauvages d'encombrants, bien souvent à proximité des points de collecte. Et ce, dans

tous les territoires de la communauté des communes, que ce soit le Niolu, le Boziu, le secteur de San Lurenzu, ou celui de Morosaglia. « La frontière entre dépôts d'encombrants et décharge sauvage est infime, remarque Serge Antoniotti. On trouve régulièrement des matelas, réfrigérateur, sapin de Noël, bâche... Pour le ramassage des déchets, nous avons 17 agents au total et un seul est chargé des encombrants pour tout le territoire de l'intercommunalité, qui comprend environ 7 000 habitants. Son travail est difficile, c'est un être humain qu'il faut respecter », appuie le vice-président.

Il rappelle aussi que « deux déchetteries gérées par le Syvadec sont à la disposition des habitants pour le territoire ». « Ramasser les encombrants nécessite d'engager des moyens humains et financiers importants, qui pourraient être déployés ailleurs », précise l'élu. Par ailleurs, la CCPP rappelle que l'abandon de déchets est passible de poursuites pénales et est puni de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

B. IGNACIO-LUCCIONI

* À Castifau, la déchetterie est ouverte de 8 h à midi et de 14 à 17 h du lundi au vendredi. À San Lurenzu, de 8 h à midi le jeudi et le dimanche. Enfin, les habitants du Boziu ont accès à la déchetterie de Corte.